



INSEE PICARDIE

Analyses

n°79 - 2013



Précarité en milieu rural picard Plus l'on s'éloigne des centres urbains, plus les habitants sont fragilisés

Si la précarité est d'abord un phénomène urbain, elle est aussi très présente dans le milieu rural. Ainsi, 11% des habitants des campagnes picardes vivent sous le seuil de pauvreté.

L'augmentation de la population et la raréfaction des emplois et des équipements favorisent en effet le développement de l'exclusion en zone rurale. La fréquence des déplacements qui en résulte, ainsi que la vétusté des logements, rendent également les habitants plus vulnérables aux risques de précarité énergétique.

Dans ces conditions, les populations les plus précaires vivent dans les territoires les moins urbanisés de la région, principalement dans le quart nord-est de la Picardie et dans les franges les plus éloignées des grands pôles urbains.

Jean-Marc MIERLOT
Guillaume VAN ASTEN
Insee Picardie

En 2010, 15,3 % des Picards vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire¹. Cette proportion, supérieure d'un point à celle de la France de la province, place la Picardie au 6^e rang des régions les plus défavorisées.

Les ménages en situation de fragilité vivent principalement dans l'urbain : 18,2 % d'entre eux sont sous le seuil de pauvreté, contre seulement 11,1% en milieu rural. Pour autant, ces derniers représentent le quart des ménages en difficulté financière.

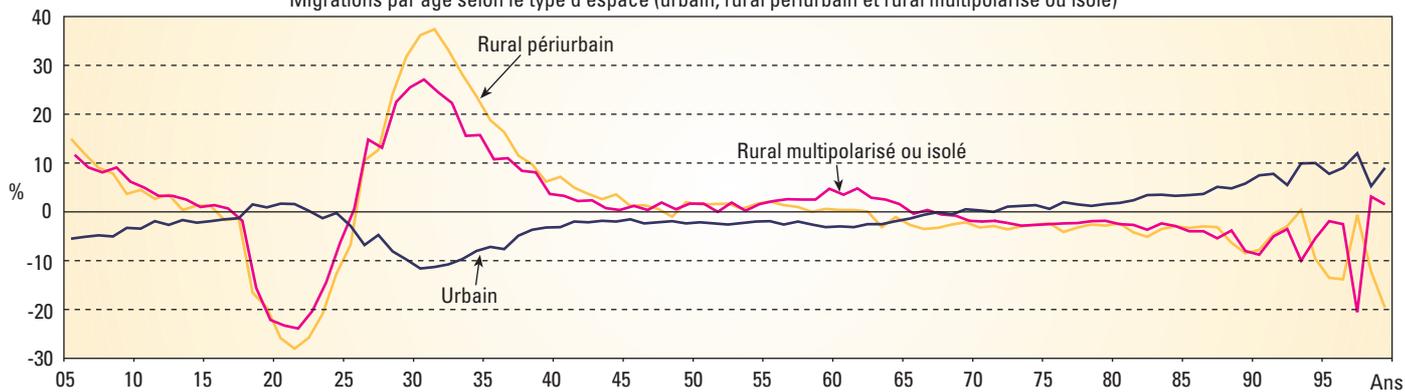
Et leur précarité n'est pas seulement monétaire. S'y ajoutent d'autres handicaps, propres au milieu rural, qui en se cumulant, contribuent à accentuer les problèmes rencontrés. Ils résultent de phénomènes observés tout au long des 35 dernières années : la population des campagnes a augmenté alors que les équipements et les emplois se sont raréfiés.

► Les mutations des territoires ruraux ont augmenté les risques de paupérisation

Au cours du XX^e siècle, de profondes mutations démographiques ont transformé les territoires ruraux

¹Une personne est considérée pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Il est fixé à 60% de la médiane des niveaux de vie et s'établit en 2010 à 964 euros par mois.

L'impact des migrations par âge accélère le vieillissement des campagnes
Migrations par âge selon le type d'espace (urbain, rural périurbain et rural multipolarisé ou isolé)



Note de lecture : à partir de 25 ans, le fléchissement de la courbe bleue en dessous de 0 % témoigne d'un nombre de départs plus important que le nombre d'installations dans l'espace urbain. Le phénomène s'inverse après 65 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2009

picards. Après l'exode vers les villes, les campagnes sont redevenues attractives à compter du milieu des années soixante-dix, surtout en périphérie des pôles urbains. Entre 1975 et 2009, la proportion des Picards vivant à la campagne est ainsi passée de 36 % à 40 %, et la part des périurbains parmi les ruraux s'est accrue de 5 points.

Ces migrations vers l'espace rural ont engendré son vieillissement. La poursuite d'études et l'insertion professionnelle obligent les jeunes de 15 à 25 ans à rejoindre les villes. À l'opposé, l'arrivée des 26 à 65 ans est plus massive que leur départ. Ce vieillissement s'est surtout accentué dans les espaces les plus éloignés des pôles, où sont implantés davantage les seniors. Le risque de précarité ou d'isolement s'en trouve renforcé, la taille modeste des communes rurales n'offrant pas les moyens de mettre en place des actions sociales ou de créer des services collectifs à la personne.

Parallèlement à ce regain d'intérêt des Picards pour un habitat rural, les emplois se concentrent de plus en plus dans les pôles urbains. Aujourd'hui, près de huit emplois sur dix sont implantés en milieu urbain contre les trois-quarts en 1975. Comme seuls 60 % des Picards habitent en ville, il existe parmi les territoires un déséquilibre qui s'accroît entre actifs occupés et emplois offerts. Ainsi, l'espace rural périurbain ne compte que 36 emplois pour 100 actifs occupés et l'espace rural le plus éloigné des pôles, 55. À l'opposé, l'espace urbain est excédentaire avec 119 emplois pour 100 actifs. Cette situation multiplie le nombre et la durée des déplacements domicile-travail, engendrant des problèmes de mobilité, d'accessibilité, de coûts.

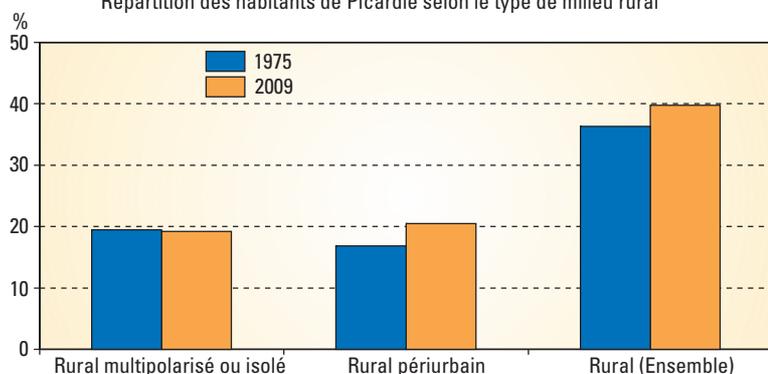
► Des facteurs de précarité liés à l'énergie plus marqués en milieu rural

Les Picards ruraux se déplacent à la fois plus souvent et plus loin que les urbains : huit actifs sur dix quittent leur commune de résidence en milieu rural pour aller travailler contre six dans l'urbain. La moitié d'entre eux parcourt plus de 13 km, tandis qu'un actif urbain sur deux effectue moins de 5 km. Pour les habitants les plus éloignés des pôles d'emplois, les gains espérés en dépense de logement ou en confort de vie peuvent se trouver substantiellement grevés par les coûts de déplacement. Les transports collectifs étant souvent moins développés dans l'espace rural, les Picards ruraux sont plus sensibles aux fluctuations des prix des carburants, ainsi qu'à leur hausse continue sur longue période. Entre 1999 et 2009 le carburant sans plomb a augmenté de près de 30 % et le gazole de 45 % selon la Direction de l'Énergie et du Climat. Dans une perspective de raréfaction des énergies fossiles et, donc, de la poursuite de la hausse de leur coût, le risque de difficultés financières est accentué.

La concentration de la majorité des équipements de commerces, de services et de loisirs dans les villes amplifie ce risque. Même si leur accès en est facilité au sein de la région (maillage régional en réseau de villes moyennes et petites, absence de relief et bonne desserte routière et autoroutière), les temps d'accès aux commerces et services sont plus longs dans l'espace rural. Les écarts se creusent avec la raréfaction et la gamme des équipements, il faut en moyenne trois minutes de plus qu'en milieu urbain pour accéder aux commerces et services de proximité, quatre à cinq minutes pour les autres. Ce phénomène d'éloignement est renforcé par la disparition progressive de certains équipements de proximité. En 30 ans, le nombre de communes ne disposant d'aucun commerce ni service de première nécessité² est passé de 49 % à 71 %. L'utilisation de l'automobile s'avère donc indispensable, si bien que seuls 10 % des ménages ruraux ne possèdent aucune voiture contre près de 21 % des ménages urbains. Outre le coût financier, l'espace rural favorise ainsi une forme d'isolement : accès aux soins plus difficile pour les personnes âgées, difficulté accrue des démarches pour

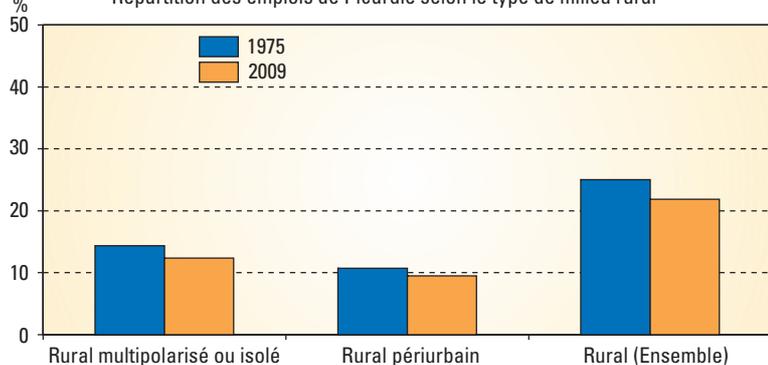
La population s'accroît en milieu rural entre 1975 et 2009

Répartition des habitants de Picardie selon le type de milieu rural



Parallèlement, l'emploi diminue en milieu rural entre 1975 et 2009

Répartition des emplois de Picardie selon le type de milieu rural



Source : Insee, recensements de la population 1975 et 2009

Un diagnostic de la précarité dans le rural picard mené dans le cadre des actions coordonnées de l'État

Cet article s'inscrit dans le prolongement de la réflexion menée par l'État sur les mutations et évolutions des territoires ruraux en Picardie et les travaux engagés suite aux Assises des territoires ruraux fin 2009. En avaient résulté des propositions pour préserver ces espaces de vie tout en saisissant les opportunités de leur développement.

Par ailleurs, un des axes majeurs du Projet d'Action Stratégique de l'État (PASE) est le renforcement de la cohésion sociale en Picardie. Dans ce cadre, ce diagnostic pour caractériser les différentes formes de ruralité dans la région et appréhender la place et l'importance de la précarité dans ces espaces fournit un cadrage pour alimenter les axes de réflexions et orientations des futurs programmes d'action que l'État aura à définir dans les prochains mois. Il aide aussi à cibler les territoires sur lesquels il est prioritaire de les mettre en œuvre.

Enfin, ce diagnostic fait partie des actions pilotées par le SGAR afin de mieux coordonner les services de l'État en matière d'études et, à ce titre, l'Insee a bénéficié, notamment, de l'appui et des contributions de la DREAL et du Rectorat.

²Équipements de proximité retenus : boulangerie, boucherie-charcuterie, librairie, épicerie-superette, super ou hypermarché, banque, bureau de poste, médecin généraliste, pharmacie, infirmier.

les demandeurs d'emploi. L'accès pour les jeunes à l'offre de formation est un peu moins difficile, 5% d'entre eux ne disposent pas d'une voiture.

Après les déplacements, les principales dépenses d'énergie des ménages concernent l'habitat. Le taux d'effort énergétique est une nouvelle fois plus lourd pour les ménages installés à la campagne : le montant des factures d'énergie dans le logement y est en moyenne plus élevé de 23%. Plusieurs raisons expliquent ce handicap pour le budget des familles rurales. D'abord, l'ancienneté des habitations picardes augmente au fur et à mesure que décroît l'influence urbaine : moins d'un tiers des résidences principales ont été construites avant 1949 dans les villes contre 43% en territoire périurbain et plus de 53% en territoire rural multipolarisé ou isolé. La probabilité d'y trouver des habitations ayant de mauvaises performances thermiques est donc plus forte. Ensuite, l'habitat est plus vétuste avec, dans la région, près de 14% de logements de la campagne jugés médiocres³ contre moins de 9% en ville. Enfin, ces logements sont en général de plus grande taille et plus souvent des maisons individuelles, ce qui conduit leurs habitants à y consacrer une part plus importante de leur budget au chauffage. L'ensemble de ces éléments expose les ruraux picards à des risques de précarité énergétique plus élevés.

Tant en raison des déplacements plus fréquents que d'un habitat plus grand et plus ancien, les caractéristiques des espaces ruraux rendent donc les habitants plus vulnérables aux situations de pauvreté liées au coût des dépenses énergétiques. Les hausses passées et prévisibles du prix des énergies viennent renforcer cette fragilité.

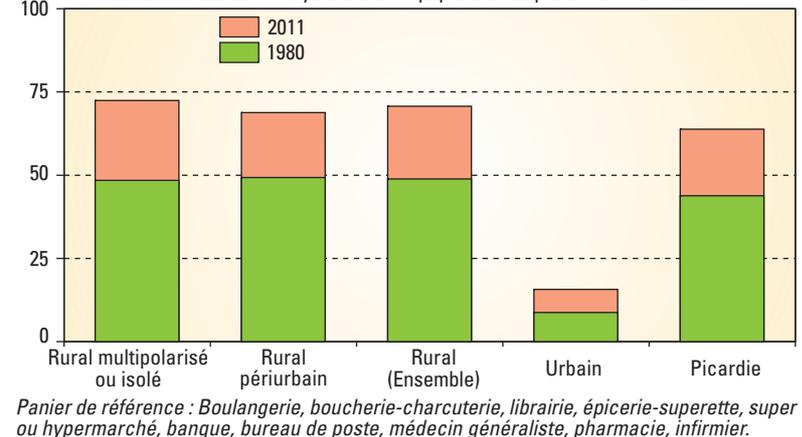
► Une fragilité dans les territoires ruraux en fonction de l'influence urbaine

Afin de mesurer l'intensité des risques de précarité, les différents espaces ruraux de la région, ceux en périphérie d'une couronne urbaine comme ceux plus éloignés, ont été étudiés à travers 16 indicateurs particulièrement discriminants et représentatifs de 4 grands domaines : les caractéristiques socio-démographiques, l'emploi, les revenus et un dernier portant sur l'habitat et l'accès aux équipements. Pour chaque indicateur, les territoires ruraux ont été ordonnés selon un risque croissant de précarité. La somme des classements de ces 16 indicateurs a permis de constituer 5 groupes, différenciés par un niveau de plus en plus élevé d'exposition aux facteurs de risques de précarisation de leur population.

Cette typologie montre que, d'une façon générale, plus l'on s'éloigne des grands centres urbains, plus les habitants sont fragilisés. Mais l'influence de ces pôles est si forte que le niveau de fragilisation des ruraux

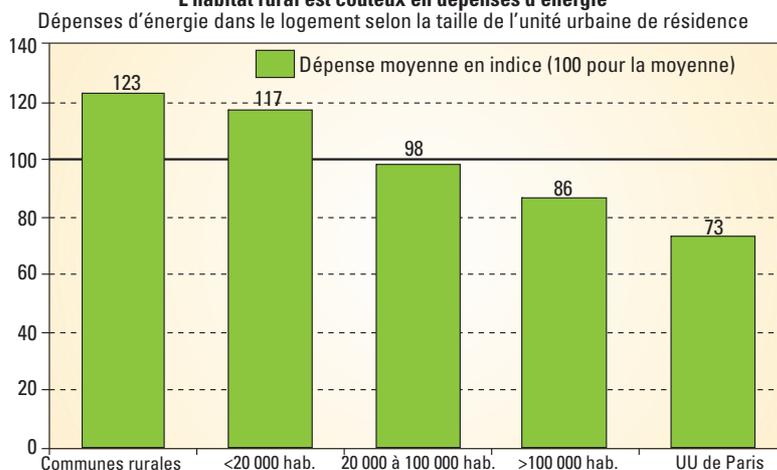
³Des travaux méthodologiques menés par le Centre d'Études Techniques de l'Équipement Nord Picardie et la DREAL Picardie (Atlas de l'habitat médiocre en Picardie (mars 2012)) permettent de caractériser la qualité des logements. Le parc de logements est qualifié à partir de la base 2010 de Filocom en croisant le classement cadastral et l'éventuelle absence de l'un et/ou de l'autre des éléments de confort suivants : WC et baignoire/douche. Le classement cadastral en catégorie 6 (ordinaire), 7 (médiocre) ou 8 (très médiocre) allié à la présence ou non des éléments de confort précités déterminent des catégories de logements « très dégradés », « dégradés » ou « de mauvaise qualité ». L'ensemble de ces trois catégories définit les logements médiocres.

71 % de communes picardes rurales ne disposent d'aucun commerce ou service de proximité



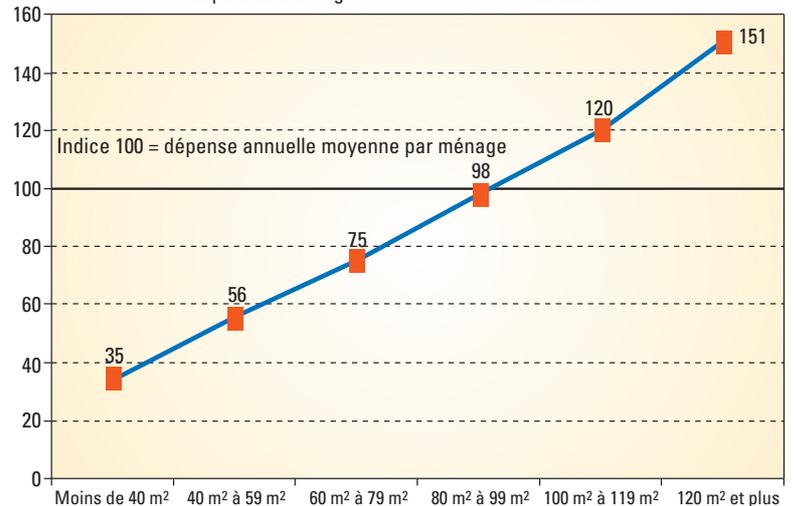
Source : Inventaire communal 1980, Base permanente des équipements 2011

L'habitat rural est coûteux en dépenses d'énergie



Source : CRÉDOC 2013, d'après Insee Budget de Famille 2006

Les logements ruraux picards, souvent de grande taille, impactent le budget des ménages



Source : CRÉDOC 2013, d'après Insee Budget de Famille 2006

Un habitat plus dégradé en territoire rural

Part des logements vétustes ou médiocres en Picardie en 2010

	Picardie rurale			Picardie urbaine	Picardie (ensemble)
	Espace périurbain	Espace multipolarisé ou isolé	Ensemble du rural		
Part des logements antérieurs à 1949	43,2	53,1	48,1	31,3	37,6
Part des logements médiocres dans le parc des résidences principales	11,3	13,8	12,5	8,6	10,1

Source : Insee, recensement de la population 2008, Dreal, Filocom 2010

picards dépend aussi du degré d'urbanisation du territoire. C'est ce qui explique qu'il soit différent d'un département picard à l'autre.

Ainsi, la part des ruraux n'est que de 34 % dans l'Oise et, parmi eux, près de trois sur cinq vivent dans l'influence d'une couronne urbaine. C'est donc uniquement dans ce département que l'on trouve les espaces appartenant au groupe 1*, celui le moins exposé aux risques de précarité. Ils sont situés sous une ligne Noyon-Beauvais, comprenant l'arrondissement de Senlis, la moitié de ceux de Beauvais et Compiègne et le sud de celui de Clermont. La proximité des grands pôles d'emplois isariens mais aussi de ceux de l'Île-de-France offre à ses 138 000 habitants des opportunités de travail plus favorables, qui engendrent des déplacements plus longs et plus nombreux : 88 % des actifs occupés du groupe quittent leur commune de résidence pour se rendre au travail. La moitié des actifs parcourent alors plus de 22 km quand en Picardie, la médiane est de 17 km.

La population en retire des revenus nettement plus élevés, car les salaires en région parisienne sont plus élevés. Seul un tiers des foyers fiscaux n'est pas imposé et il faut aller jusqu'à un revenu fiscal de 11 100 euros pour réunir les 10 % de ménages les plus pauvres alors qu'un niveau de 6 350 € suffit si l'on considère l'ensemble de la Picardie. De même, on observe moins de chômage (7,7 % au sens du recensement de la population), moins d'emplois précaires (8,5 %), davantage d'emplois qualifiés (9 % de cadres). Les commerces et services y sont plus présents et accessibles, l'habitat y est plus récent.

Ces conditions favorables ont créé un dynamisme démographique dans les territoires qui forment ce groupe. Depuis 1975, le mouvement de périurbanisation a fait croître la population quatre fois plus vite que celle de la région. Même s'il tend à se tarir en raison de tensions sur le foncier, le flux soutenu de jeunes adultes de 25 à 40 ans permet encore aujourd'hui de maintenir un solde naturel favorable au territoire.

► La précarité la plus élevée dans le quart nord-est de la Région

À l'opposé, le groupe 5 concentre la population ayant le risque de précarité le plus important. Il compte 128 600 Picards et rassemble la totalité de l'espace rural de l'arrondissement de Vervins, l'essentiel de celui de Péronne, la périphérie de Tergnier-Chauny-La Fère et les franges du Saint-Quentinois. Organisés principalement autour de petits pôles d'emplois et de services, ces territoires ne bénéficient pas du dynamisme économique qu'offrent les grands pôles urbains. Ainsi, les effectifs y

ont diminué de 1 % au cours des dix dernières années tandis qu'ils ont progressé de 6 % en Picardie. Le chômage y est par conséquent des plus importants. Il s'échelonne de 11,6 % dans le Chaunois à 14,7 % dans le Saint-Quentinois, au sens du recensement de la population, alors que, dans l'ensemble de l'espace rural régional, il avoisine 10 %.

La population résidente, moins diplômée (29 % de sans diplôme parmi les 18-24 ans non scolarisés), occupe des emplois moins qualifiés (63 % des habitants sont ouvriers ou employés contre 57 % en Picardie), des conditions d'emplois plus précaires (15 % des salariés) et plus de temps partiel (18 %). Il en résulte des salaires peu élevés (24 % de bas salaires), beaucoup de foyers non imposés (56 %) et, de ce fait, davantage de bénéficiaires de prestations sociales. Ainsi, 10 % des personnes appartiennent à un ménage déclarant un revenu par UC⁴ inférieur à 6 362 €. S'ajoute un risque élevé de précarité énergétique avec près des deux tiers des logements du groupe construits avant 1949.

Ces caractéristiques - emploi peu qualifié, faiblesse des revenus, taux de chômage élevé - encouragent les migrations, notamment chez les plus jeunes. Si bien que, malgré un certain dynamisme de la fécondité, la population de ces territoires est stable depuis 1975, quand, dans le même temps, celle de la Picardie progresse de 14 %. En revanche, son vieillissement s'en trouve accentué : l'âge médian du groupe atteint 40 ans contre 38 en Picardie. Le risque d'isolement en est renforcé puisqu'un quart des ménages est constitué d'une personne seule. Les difficultés liées au manque d'autonomie sont également latentes dans ce groupe rural aux communes faiblement équipées, offrant essentiellement des équipements de proximité tels que boulanger, médecin ou supérette. En moyenne, les communes du groupe disposent de 5,4 équipements sur les 95 possibles (6,1 pour l'ensemble du rural). La nécessité d'être mobile ou de disposer d'une voiture y est confortée.

► Le risque de précarisation s'accroît vers la Somme et encore plus dans l'Aisne

Dans les autres groupes* 2, 3 et 4, les risques de pauvreté et de précarité augmentent au fur et à mesure que diminue la taille ou la proximité d'un pôle urbain structurant.

⁴Le revenu par unité de consommation (UC) permet de comparer les niveaux de vie des ménages de tailles ou de compositions différentes.

*Voir méthodologie page 5 et carte page 6

Forte différence des revenus par unité de consommation selon les groupes

Picardie : Indicateurs de précarité potentielle

Revenus	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Picardie		
						Rural	Urbain	Ensemble
Revenu fiscal médian par unité de consommation (en €)	21 777	19 721	18 104	17 279	15 669	18 412	16 855	17 531
Revenu par unité de consommation déclaré par les 10 % des personnes les plus pauvres (en €)	11 087	9 528	8 241	7 626	6 362	8 215	5 184	6 353
Revenu par unité de consommation déclaré par les 10 % des personnes les plus riches (en €)	39 377	35 311	33 079	32 005	29 098	34 053	33 494	33 737

Source : DGFIP 2009

IPA n°79 mai 2013



Ainsi, dans le groupe 2*, les territoires périurbains d'Amiens, de Beauvais, et de Compiègne profitent du tissu économique diversifié de ces agglomérations. Travaillant en ville et résidant hors de celle-ci, une population moins exposée au risque de précarité y est implantée : plus jeune, plus qualifiée et aux meilleurs revenus, elle est constituée de familles qui contribuent à vitaliser l'économie, la vie locale et à réduire l'isolement. C'est également le cas du Clermontois rural qui jouit d'une situation géographique avantageuse, ouverte vers les bassins d'emplois de Beauvais, Creil, Compiègne et, là encore, de l'Île-de-France.

Cette influence se réduit au sein des franges plus éloignées de ces très grands pôles (par exemple, vers Formerie ou Breteuil autour de Beauvais) ou auprès de pôles de moindre importance, à l'instar de Saint-Quentin, Abbeville ou Soissons. Les signes de fragilité progressent peu à peu. Les familles nombreuses se font plus fréquentes, les bénéficiaires de prestations sociales également. La part des ouvriers augmente, tout comme celle des contrats précaires. Dans ces zones qui constituent ce groupe 3*, près de la moitié des foyers sont non imposables, tandis que les taux de chômage oscillent autour de la moyenne des territoires ruraux picards. En outre, les équipements se font plus rares, plus éloignés.

Au sein du groupe 4*, la paupérisation se renforce au plus loin des pôles urbains de plus de 50 000 habitants. Tous les territoires qui le composent présentent un risque important lié à la nature de leur population : un quart à un tiers des 18-24 ans sont sans diplôme, les ouvriers sont plus présents, la solitude touche 20 % à 26 % des ménages tandis que le vieillissement progresse. Ce risque, reflété par les caractéristiques sociales, s'accompagne souvent de difficultés financières ou relatives à l'emploi, et d'une exposition potentielle aux facteurs de précarité énergétique.

Ce dernier risque est particulièrement élevé dans le département de l'Aisne qui affiche des temps d'accès aux équipements plus élevés qu'ailleurs et qui enregistre une part importante de logements anciens, plus vétustes (plus de la moitié du parc est antérieur à 1949).

► Des enjeux et leviers liés à l'organisation des territoires

Au-delà des questions économiques et sociales (emploi, revenus, chômage...), essentielles dans un contexte de crise, la précarité en milieu rural peut aussi être abordée en termes d'organisation des territoires. L'importance des échanges entre campagnes et villes montre la nécessité de ne pas considérer l'espace rural comme une entité autonome et indépendante : l'emploi, les lieux d'études, de nombreux commerces et services, restent concentrés dans les pôles urbains. Ce constat prend une résonance particulière dans la région où une part importante de Picards résident en zone rurale (40% contre 27% en France de province) et où les déplacements domicile-travail sont les plus intenses (plus longs et plus fréquents) des régions métropolitaines. Les tendances récentes à la hausse de la population des plus petites

Zonage urbain/rural

Le zonage retenu dans cette étude comporte trois catégories de territoires et repose sur le croisement de deux notions largement utilisées pour l'analyse territoriale. D'une part, la notion d'unité urbaine permet d'identifier les communes urbaines. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. D'autre part, le zonage en aires urbaines permet d'apprécier l'influence des villes au-delà de leurs limites physiques définies par la continuité du bâti. En identifiant les pôles où se concentrent les emplois puis en délimitant leur aire d'attractivité, il est possible de distinguer les communes rurales en deux catégories : celles sous influence d'un pôle, dites périurbaines, et celles plus indépendantes, dites multipolarisées ou isolées.

Typologie des territoires ruraux

Pour réaliser la typologie des territoires ruraux picards selon les risques de précarité, chacun des 18 pays que compte la région est découpé en trois espaces selon le zonage urbain/rural précédent : un espace urbain, un espace rural périurbain et un espace rural multipolarisé ou isolé. Les espaces urbains ainsi définis sont considérés hors champ de la typologie. Les 36 territoires ruraux restants sont classés selon une méthode de scores. Quatre thématiques regroupant 16 variables sont utilisées : les caractéristiques socio-démographiques (part de la population âgée de 75 ans et plus, part de familles monoparentales, part de la population non scolarisée âgée de 18 à 24 ans dont le diplôme est inférieur au CAP, part des ménages composés d'une personne seule, part des familles de 3 enfants et plus de moins de 25 ans), l'emploi (part des salariés en CDD, intérim ou contrats aidés, taux de chômage des actifs de 15 à 64 ans au sens du recensement de la population, part des salariés à temps partiel, nombre d'emplois au lieu de travail pour 100 actifs occupés au lieu de résidence), les revenus (part des salariés percevant un bas salaire au lieu de résidence, part de foyers fiscaux non imposés, part des allocataires CAF à bas revenus parmi la population de 15 à 64 ans, part de la population de 15 à 64 ans percevant un RSA), et l'habitat et l'accès aux équipements (part des logements antérieurs à 1949, part de la population à plus de 7 minutes des équipements de santé de proximité, temps d'accès moyen aux équipements de la gamme intermédiaire). Pour chaque indicateur, les territoires sont ordonnés par risque de précarité croissante. Par exemple, celui comportant le plus faible taux de chômage prendra la valeur 1, tandis que celui dont le taux est le plus élevé sera noté 36.

Le score obtenu au regard de l'ensemble de ces indicateurs permet de déterminer **5 groupes à la fragilité grandissante**. Le groupe 1 est constitué des territoires pour lesquels les risques de précarité apparaissent les moins élevés selon cette méthode. À l'inverse, le groupe 5 concentre les territoires les plus fragiles.

communes et à l'allongement des distances parcourues peuvent faire, à terme, des questions de mobilité et du prix de l'énergie un enjeu majeur. La problématique du coût énergétique apparaît d'autant plus prégnante que le parc de logement est particulièrement ancien en milieu rural picard.

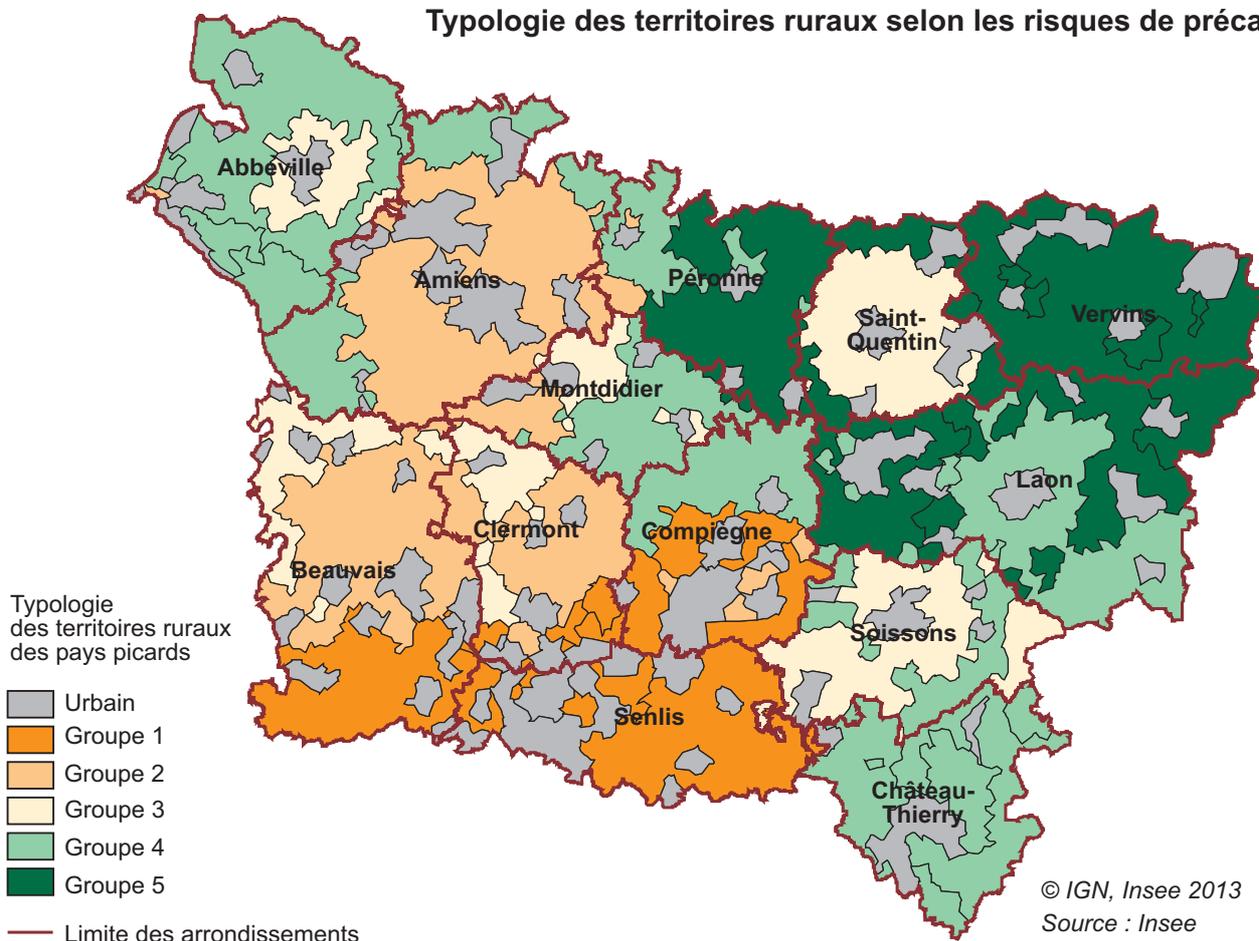
Par ailleurs, l'attractivité des territoires dans sa dimension économique comme démographique bénéficie au dynamisme local. Le maintien ou la création d'équipements et de services de proximité pour l'accueil de nouvelles populations peut concourir à structurer les espaces. Ces équipements et services constituent également un potentiel d'emplois local profitant à la population résidente dans un contexte de fortes restructurations industrielles.

Une prise en compte globale et cohérente de ces questions - développement économique, caractéristiques socio-démographiques, habitat, accès aux emplois, aux équipements et services, ressources énergétiques, mobilité et environnement - dans chacun des territoires peut être un premier levier de réduction de la précarité. ■

Pour en savoir plus

La précarité en milieu rural : indicateurs de cadrage pour les 13 arrondissements de Picardie - Dossier électronique associé à l'INSEE PICARDIE Analyses n°79, mai 2013.

Typologie des territoires ruraux selon les risques de précarité



Note de lecture : le groupe 1 est celui où les risques de précarité sont les moins élevés. À l'inverse le groupe 5 concentre les territoires les plus fragiles (voir encadré méthodologie)

Indicateurs de cadrage de la précarité en Picardie

Indicateurs	Groupé 1	Groupé 2	Groupé 3	Groupé 4	Groupé 5	Picardie		
						Rural	Urbain	Ensemble
Population 2009	137977	157558	113287	221892	128611	759325	1151832	1911157
Part de la population âgée de 75 ans et plus (en %)	5,5	6,5	6,9	8,0	8,8	7,2	8,2	7,8
Part des ménages composés d'une personne seule (en %)	19,0	19,8	20,5	23,0	24,9	21,6	33,3	28,9
Part de familles monoparentales (en %)	5,9	6,7	6,4	6,7	7,6	6,7	10,3	8,9
Part des familles de 3 enfants et plus de moins de 25 ans (en %)	9,3	8,3	9,1	9,3	9,9	9,1	8,8	9,0
Part de la population non scolarisée âgée de 18 à 24 ans dont le diplôme est inférieur au CAP (en %)	22,5	21,6	22,7	26,7	29,1	24,9	31,0	29,0
Nombre d'emplois au lieu de travail pour 100 actifs occupés au lieu de résidence	39,6	34,6	38,8	50,4	61,6	44,8	119,2	87,9
Part des salariés en CDD, Intérim ou contrats aidés (en %)	8,5	9,8	10,9	12,9	14,5	11,3	13,9	12,9
Part des salariés à temps partiel (en %)	13,9	15,9	16,9	17,6	18,4	16,5	16,6	16,6
Taux de chômage des actifs de 15 à 64 ans (au sens du recensement de la population) (en %)	7,7	8,2	9,9	10,4	13,3	9,8	14,7	12,7
Part de foyers fiscaux non imposés (en %)	34,5	40,2	45,9	49,1	55,8	45,4	50,1	48,3
Part des salariés percevant un bas salaire au lieu de résidence (en %)	16,7	17,9	20,4	22,0	23,9	20,1	21,5	20,9
Part des allocataires CAF à bas revenus parmi la population de 15 à 64 ans (en %)	3,3	4,5	5,6	6,5	8,4	5,7	11,8	9,4
Part de la population de 15 à 64 ans percevant un RSA (en %)	1,3	1,8	2,4	2,8	3,9	2,4	6,1	4,7
Part des logements antérieurs à 1949 (en %)	38,1	40,0	49,6	49,9	62,9	48,1	31,3	37,6
Part de la population à plus de 7 minutes des équipements de santé de proximité (en %)	15,5	17,6	27,1	20,4	17,9	19,5	1,2	8,5
Temps d'accès moyen aux équipements de la gamme intermédiaire (en minutes)	8,5	9,7	10,0	9,9	9,7	9,7	5,9	9,2

Note : les groupes* 1 à 5 résultent de la typologie des territoires picards selon leur exposition croissante aux risques de précarité et représentés par la carte ci-dessus.

Source : Insee - Recensement de la population 2008 et 2009 - BPE 2011 - DADS 2009 - Cnaf 2010 - DGFIP 2009